

lieu où l'on se trouve, calculée astronomiquement, qui donne la *longitude* (voir explication dans la notice générale).

La brièveté des traversées avec les navires à vapeur et aussi la perfection des chronomètres modernes a beaucoup simplifié cette étude des marches diurnes qui a donné lieu à beaucoup de travaux intéressants dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

831. Compteur. — 1817 I.

Chaque bâtiment de l'Etat possède trois chronomètres et un compteur. Ce dernier est une montre plus petite, moins fragile, mais d'une précision presque égale à celle des chronomètres. On se sert du compteur pour éviter de transporter sur le pont les chronomètres qui ne doivent jamais sortir de leur armoire.

3^e. — Instruments d'observatoire et divers

832. Secteur astronomique à vis de rappel et à lunette, de Canivet (année 1772). — 13 I. Lp.

Instrument destiné à prendre des distances d'astres. (M-F.)

833. Secteur astronomique à vis de rappel et à lunette, de Canivet (année 1780). — (Voir n^o 832.) — 1237 I. a.

834. Secteur astronomique (fin du XVIII^e siècle). — 784 I. Lp.

Instrument signé « Langlois, Paris, aux galeries du Louvre » destiné à prendre des distances zénithales.

815. Instrument d'observatoire (fin du XVIII^e siècle).